

Règlement de la course

Art.1 : engagement 8€ avant le 12/10/2016 et 10€ le jour. (Enfants le jour)
Certificat médical obligatoire daté de moins d'un an au jour de la course avec la mention « non contre-indication à la course a pied en compétition » ou photocopie de la licence FFA saison 2016.

Toute inscription incomplète ne sera pas prise en compte

Art.2 : retrait des dossards à la salle des sports à partir de 12h00 pour le trail

Art.3 : ravitaillement à 5 km, 8 km, 13km, 17 km et à l'arrivée.

Art.4 : casse-croûte et boisson à chaque participant.

Art.5 : Droit à l'image: Tout concurrent à qui est attribué un dossard autorise l'organisation à utiliser les images fixes et audiovisuelles prises lors de la course, sans contre partie financière et pour la durée la plus longue prévue par la loi.

Bulletin d'inscription

Nom : _____ Prénom : _____
Date de naissance : __/__/__ Sexe : M F Catégorie : _____
Adresse : _____ e-mail : _____
Code postal : _____ Ville : _____ Téléphone : __/__/__/__
7.8 km 11 km 20 km
Licencié non-licencié

Signature

Bulletin d'inscription à retourner accompagné du règlement et de la photocopie de votre licence ou certificat médical avant le 12/10/2016 à l'adresse suivante : Mr Renard Jérôme 9 impasse d'Anjou 53500 St Pierre des Landes. Les chèques sont à libeller à l'ordre de l'APEL St Pierre des Landes.

Rando VTT et marche à pieds uniquement le matin

Règlement de la course

Art.1 : engagement 8€ avant le 12/10/2016 et 10€ le jour. (Enfants le jour)
Certificat médical obligatoire daté de moins d'un an au jour de la course avec la mention « non contre-indication à la course a pied en compétition » ou photocopie de la licence FFA saison 2016.

Toute inscription incomplète ne sera pas prise en compte

Art.2 : retrait des dossards à la salle des sports à partir de 12h00 pour le trail

Art.3 : ravitaillement à 5 km, 8 km, 13km, 17 km et à l'arrivée.

Art.4 : casse-croûte et boisson à chaque participant.

Art.5 : Droit à l'image: Tout concurrent à qui est attribué un dossard autorise l'organisation à utiliser les images fixes et audiovisuelles prises lors de la course, sans contre partie financière et pour la durée la plus longue prévue par la loi.

Bulletin d'inscription

Nom : _____ Prénom : _____
Date de naissance : __/__/__ Sexe : M F Catégorie : _____
Adresse : _____ e-mail : _____
Code postal : _____ Ville : _____ Téléphone : __/__/__/__
7.8 km 11 km 20 km
Licencié non-licencié

Signature

Bulletin d'inscription à retourner accompagné du règlement et de la photocopie de votre licence ou certificat médical avant le 12/10/2016 à l'adresse suivante : Mr Renard Jérôme 9 impasse d'Anjou 53500 St Pierre des Landes. Les chèques sont à libeller à l'ordre de l'APEL St Pierre des Landes.

Rando VTT et marche à pieds uniquement le matin